prévu. Puis-je ajouter que tous les députés, je crois, savent gré au gouvernement d'avoir mis de côté cinq jours pour ce très important débat sur une question soulevée par des députés. Ce temps pourrait être réservé à des mesures d'initiative ministérielle, mais en raison de l'importance de cette résolution, il sera consacré à l'étude de la résolution et je suis certain que tous les députés en sont reconnaissants.

Au nom des membres de mon parti, afin d'accélérer les travaux et de ne pas empiéter sur le temps réservé à ce débat lundi, nous sommes disposés à l'unanimité à adopter la proposition ce soir à titre d'ordre de la Chambre. De cette façon, nous n'empiéterons pas sur le temps réservé lundi et mardi aux député qui veulent participer à cet important débat.

• (10.30 p.m.)

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je me joins à l'honorable représentant d'Ontario Starr) pour confirmer ce que vient de dire le ministre des Travaux publics (M. McIlraith). Je désire aussi exprimer ma satisfaction de ce que le gouvernement a, par divers moyens, accordé à l'étude de la peine capitale et de son abolition un total de cinq jours réservés aux ordres inscrits au nom du gouvernement. Nous estimons que la question mérite tout ce temps, mais nous nous rendons compte que, sans la coopération du gouvernement, il nous aurait été impossible d'atteindre notre objectif.

Je joins ma voix à celle des autres leaders à la Chambre pour affirmer que nous avons le sentiment d'en être arrivés à un arrangement qui donnera satisfaction à tous les intéressés, et le texte dont a donné lecture le ministre des Travaux publics résume les opinions des leaders de la Chambre qui se sont réunis hier aujourd'hui. L'honorable représentant d'Ontario a lancé un appel qui mérite d'être écouté, à mon avis. Si l'accord a été conclu par les représentants de tous les partis-et il l'a été—alors le vote qui sera pris lundi ne sera qu'une formalité. Ne vaudrait-il pas mieux pour nous tous, à la Chambre, et pour le pays, que nous sachions maintenant ce qui va se passer à cet égard? J'espère donc que cette entente sera adoptée à l'unaminité ce soir, et qu'elle fasse l'objet d'un ordre de la Chambre.

Des voix: D'accord.

[Français]

côté de la Chambre, nous sommes également tion à poser à cette étape de nos délibérad'accord avec la suggestion que l'honorable tions; j'ai donc dit que la question pourrait

que deux jours additionnels, pour l'étude de la résolution sur la peine capitale, devraient être suffisants pour permettre à tous les députés qui veulent exprimer leur point de vue sur ce sujet, de se faire entendre.

L'honorable ministre, tout à l'heure, a fait une annonce relativement au congé de Pâques. Je remercie l'honorable ministre d'avoir pensé à la journée de mon anniversaire de naisséance pour la reprise des débats après Pâques. (Applaudissements)

[Traduction]

M. Patterson: Monsieur l'Orateur, nous voyons ici à quoi nous pouvons en arriver quand les représentants des partis font preuve de bonne volonté et se mettent tous d'accord sur un même point. C'est également une preuve que dans le cas d'une question comme celle-là, où l'esprit de parti n'entre pas en jeu, nous pouvons nous entendre pour la régler facilement. Nous appuyons donc de tout cœur la proposition présentée et nous serions très heureux qu'on l'adopte ce soir plutôt que de voter à ce sujet lundi prochain.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à l'unanimité à adopter, comme un ordre de la Chambre, la proposition présentée par le ministre des Travaux publics?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre en décide ainsi.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE—LES PENSIONNÉS ET L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, lundi j'ai posé au premier ministre (M. Pearson) une des questions les plus courtes que j'aie jamais formulées à l'appel de l'ordre du jour. Elle est consignée à la page 3257 du hansard et en voici le texte:

Vu la déclaration contenue dans les documents budgétaires déposés vendredi dernier par le mi-nistre des Finances et portant que le coût de la vie continuera à augmenter cette année, que feront les pensionnés?

C'est peut-être parce que la question était brève que le premier ministre n'a pas semblé prêt à y répondre. La présidence a alors M. Laprise: Monsieur l'Orateur, de notre laissé entendre que ce n'était pas une quesministre vient de faire ce soir. Nous croyons peut-être être débattue à dix heures.